

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Église. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Ordination. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Le Saint-Père et la *Semaine sociale* de Montréal. — VI Mgr l'archevêque et la *Semaine sociale* de Montréal. — VII L'allocution papale au lendemain de la canonisation de Jeanne d'Arc. — VIII Le Père Barolet.

AU PRONE

Le dimanche 27 juin

On annonce :

Le premier vendredi du mois;

La fin du mois de juin¹;

La fête (mardi) et la solennité (dimanche) des saints Pierre et Paul.

Note. — On n'est plus obligé de jeûner à l'occasion de cette fête ou solennité.

¹ Les exercices du mois du Sacré-Coeur donnent droit aux indulgences suivantes :

1o Pour les exercices *privés* du mois du Sacré-Coeur : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902) ; 2o indulgence plénière pour les 30 *exercices privés* (ou public), pourvu qu'on se *confesse, communique et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902) ;

2o Pour les exercices *publics* du mois du Sacré-Coeur, à l'église : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement jusqu'en 1889) pour l'exercice de chaque jour (30 mai 1902) ; 2o indulgence plénière si l'on a assisté au moins à 10 *exercices publics* pendant le mois, pourvu qu'on se *confesse, communique et prie* pour le pape dans une visite d'église (ou de chapelle de communauté pour les personnes de la maison seules), en un jour à son choix pendant le mois, ou l'un des huit premiers jours de juillet (30 mai 1902) ;

3o Pour les exercices *prêchés* tous les jours, ou au moins 8 jours du mois du Sacré-Coeur, dans les églises (ou les chapelles de communautés) : 1o pour chaque jour, 7 ans et 7 quarantaines ; 2o indulgence plénière comme à 2o ci-dessus ; 3o pour tous les fidèles, indulgence plénière *toties quoties* (ou de Portioncule) dans les églises (ou chapelles, mais seulement pour les personnes de la maison) où l'on a prêché ces exercices, en *visitant* cette église (ou chapelle) le dernier dimanche de juin (au lieu du 30 juin, en 1907) et en y *priant* pour le pape (la *confession* et la *communion* peuvent se faire partout) ; 4o pour les *prêtres*